



**PROCES VERBAL DE REUNION DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE du 25 FEVRIER 2021**

Le vingt-cinq février deux mille vingt-et-un à 20h30, le Conseil Municipal d'ALVIGNAC, légalement convoqué, s'est réuni au Foyer Rural, en session ordinaire, sous la présidence de M. Alfred Mathieu TERLIZZI, Maire.

**PRESENTS** : MM. Alfred Mathieu TERLIZZI, Philippe KERNINON, Dominique POUJADE, Joël STERNENBERG, Jean-Marc BOUVET, Karl CAMPDORAS-RAGON, Bertrand CLÉDEL, Quentin SAURIN

Mmes Isabelle CEPEDE-LASCOSTE, Sylvie COMBALIER, Delphine AUVRAY, Maryse LASCOSTE, Béatrice PARET, Josiane ROCHER, Sandra RITTER

**EXCUSE(S)** :

**REPRESENTÉE (S)** :

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Maryse LASCOSTE

**DATE DE CONVOCATION** : 18 février 2021

M. le Maire demande l'accord des élus pour rajouter deux points à l'ordre du jour de cette séance :

08- Dissolution du budget annexe du Lotissement Côte Rousse

09- Demande de financement – DETR 2021

Les élus acceptent à l'unanimité.

**1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION**

Le compte rendu de la séance du 28 janvier 2021 est adopté à l'unanimité.

**2) INFORMATIONS GENERALES**

A. Terlizzi présente les différentes informations parvenues en Mairie :

- Remerciements pour les condoléances suite au décès de M. Yves Pépy.
- Vœux des services de La Poste.

- Proposition faite aux élus pour intégrer le Conseil d'administration du marché de producteurs de Miers : réponse négative.
- Demande d'une subvention de 100 € du collectif d'agriculteurs Deux mains pour Demain : après lecture du courrier, les élus souhaitent avoir plus d'informations avant de se prononcer.
- Diverses revues parvenues en Mairie.

### **3) RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES GROUPES DE TRAVAIL**

#### **Isabelle Cépède-Lascoste :**

##### **Adressage**

Le SDAIL a demandé de compléter un listing des parcelles avec les nouvelles adresses.

Le travail a été réalisé (avec l'intégration des permis de construire récents d'une vingtaine de maisons) et transmis au SDAIL. Ce listing sera saisi par le SDAIL et un technicien viendra sur place pour mesurer les voies début avril.

Il reste un chemin qui n'a pas été nommé : chemin en terre allant de la route de Lagorce vers Cantecor et desservant 3 maisons. I. Cépède-Lascoste contactera M. Dissac (riverain) pour savoir s'il a une idée de nom.

En ce qui concerne l'achat des panneaux pour les noms de rue et les numéros, l'idée est de former un groupement de commande avec les communes qui sont également en train de réaliser l'adressage.

##### **Parc Naturel Régional des Causses du Quercy (PNR)**

Plusieurs réunions ont eu lieu.

Le projet de construction de la Maison du Parc à Labastide-Murat a été validé pour un montant de 1 551 000 € avec 80% de subventions.

Pour information, le PNR est contre le développement des projets éoliens. A titre exceptionnel, seule une éolienne domestique pourrait être autorisée.

Le PNR a décerné la marque « Valeur Parc » au Camping Les Cigales à Rocamadour.

##### **Bibliothèque**

Une commande de livres est en cours : toutes les idées sont les bienvenues.

#### **Maryse Lascoste :**

##### **Commission Tiers-lieu**

Une réunion s'est tenue le 13 février avec les associations du village : 17 associations invitées, 12 représentées, 3 excusées et 2 absentes (Association des chasseurs et APE de l'Etoile).

Une visite du lieu a été effectuée avec les présents et plusieurs personnes seraient intéressées par la salle du haut. Il serait également souhaitable de prévoir une petite salle pour les réunions et/ou animations de moins de 20 personnes.

Les associations adhèrent au projet. Chacune d'entre elles va mener une réflexion sur ses besoins et une réunion sera organisée pour faire le bilan.

### Local commercial

Plusieurs propositions sont parvenues en Mairie :

- Boutique de vente de vins et fromages avec dégustation + stand produits locaux, et en hiver proposition de soirée raclette, fondue, etc...
- Colocation de créateurs
- Salon de thé et jeux de société/bibliothèque + évènementiel + vente des jeux de société
- Restauration sur place et à emporter + repas à thèmes
- Restauration Ch'ti (food truck qui vient déjà à Alvignac)

Maryse Lascoste a organisé une visite du local avec les personnes ayant le projet de la boutique de vins et fromages.

Les élus choisissent de se réunir le jeudi 11/03 à 20h30 pour valider l'attribution du local.

### Appels téléphoniques aux personnes de plus de 75 ans

Elle a recontacté les personnes de sa liste pour les aider à prendre rendez-vous pour la vaccination.

### Archives

Tous les dossiers d'urbanisme (PC/DP/CU) ont été triés et classés.

### Delphine Auvray

Elle a participé au groupe de travail sur l'adressage.

### Josiane Rocher

Elle a participé au groupe de travail sur l'adressage.

### Marché du dimanche matin

Le groupe de travail fait une proposition de règlement.

Un plan d'installation des marchands devrait être fait avant le début du marché afin que chacun connaisse sa place pour la saison.

Le prix de la place est fixé à 120 € pour la saison, ce qui revient à 5€ par dimanche (24), payable en début de saison.

Après lecture du règlement et discussion sur le fonctionnement, les élus valident à l'unanimité les propositions faites.

### Sylvie Combalier :

#### Lien Social

Le groupe de travail s'est réuni : il n'y a pas de nouveau dossier pour des gens dans le besoin, mais un suivi est fait pour les gens en difficulté.

Organisation des anniversaires des trois centenaires en cours.

S. Combalier prend des nouvelles de Mme Lasvaux suite au décès de son mari.

### Commission Petite enfance de Cauvaldor

Elle n'a pas pu assister à la dernière réunion mais a eu le compte-rendu.

### Fleurissement

Une réunion est programmée. Il faudra porter une attention particulière à l'arrosage.

### **Dominique Poujade :**

#### Station d'épuration

Avec la « tempête » qui a eu lieu, ce sont plus de 3 000m<sup>3</sup> d'eau qui sont passés à la station. Les systèmes de réarmement automatique nouvellement installés ont bien fonctionné.

Il existe encore quelques problèmes de connexions entre la station et l'ordinateur de la mairie pour le relevé des données.

Les services du SYDED vont venir avec des caméras pour examiner le réseau et trouver d'où viennent les problèmes de débordement.

#### Travail des agents

##### ➤ Logement école :

les agents ont terminé les travaux de rafraîchissement.

A. Terlizzi rappelle aux élus que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 le logement situé au-dessus de l'école maternelle est libre.

Après une réfection du logement par les agents municipaux, il convient de le louer à nouveau.

M. le Maire propose les conditions de locations suivantes :

- logement à louer à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021,
- montant du loyer mensuel : 380 € + 100 € de charges,
- il n'y aura pas de caution demandée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix :

- autorise le maire à signer tout document relatif à cette décision.

Plusieurs demandes de location ont été reçues et trois visites ont été réalisées.

Le choix s'est porté sur M. Delforge avec sa compagne et un enfant. L'état des lieux sera fait demain.

##### ➤ La Châtaigneraie :

Des habitants, absents depuis quelques temps, ont entreposé des encombrants sur la voie publique. Les agents ont enlevé et stocké ces biens dans la grange Caussat après en avoir informé la gendarmerie.

##### ➤ Parcours de santé :

Des arbres sont tombés lors des grands vents. Les agents les ont coupés. Il y a un stock de troncs à vendre.

Prévoir de mettre des corbeilles sur le parcours pour éviter de retrouver des déchets par terre.

Le nettoyage des jeux sera fait.

Il faut ouvrir le chemin du circuit vert du parcours pour le faire passer dans l'oasis des abeilles.

➤ **Local commercial :**

Quelques travaux sont à réaliser : sur la partie arrière il faut remplacer quelques poteaux et refaire la toiture. Il faut remettre de la castine et traiter le bois au xylophène.

➤ **Source Salmière :**

Les agents ont continué le nettoyage du site derrière le kiosque.  
Une journée citoyenne est organisée le 27/02/2021.

➤ **Place du Marché :**

Une tranchée a été faite pour la pose du compteur électrique.  
Ce compteur sera protégé par un coffret en métal fermé à clé.

**SIEA Alvignac-Montvalent**

La commune de Montvalent souhaite refaire les canalisations qui vont de la station de Montvalent au château d'eau, les canalisations datant de 1959.

Il faudra également anticiper les dépenses pour refaire les canalisations côté Alvignac.

**Sandra Ritter :**

Elle travaille avec le groupe « adressage », « commerce » et « lien social ».

**Economie-Tourisme-Maintien et développement du tissu commercial et artisanal**

Une étude est en cours pour le renouvellement des panneaux de signalétiques sur la commune.

Une centaine ont été recensés (privés et publics).

Attente du devis pour ensuite informer les particuliers/entreprises sur le système de changement des panneaux : la mairie commande et pose, le particulier paie sa/ses réglottes.

**Béatrice Paret :**

Elle a travaillé sur l'adressage.

**Règlement général sur la protection des données (RGPD)**

Elle a demandé des informations au DPD (Délégué à la Protection des Données), le CDG, sur les mentions à insérer sur les contrats qui seront prochainement signés (location logement école, location local commercial). Attente du retour.

**Joël Sternenberg :**

Il travaille avec le groupe Lien social.

**Bertrand Clédel :**

Il est en charge de l'opération « des poules à la maison ».

Une liste de personnes intéressées est en train de se constituer.

Le budget prévu est de 2-3 € par poule.

**Jean-Marc Bouvet :**

**Maison d'Accueil Familial (MAF)**

Le dossier de candidature a été envoyé. A ce jour, pas de réponse.

### Commission Urbanisme -Cauvaldor

- PLUi-H : un nouveau marché doit être lancé pour finaliser le travail pour un coût prévisionnel de 120 000 €. Le travail de finalisation sera réalisé également en régie.
- Déclaration de projet : est utilisée quand une commune ne peut pas attendre que le PLUi-H soit terminé. Cette procédure a un coût et mobilise du personnel, ce qui retarde la validation du PLUi-H. Actuellement plusieurs déclarations de projet sont en cours.

### **Quentin Saurin :**

#### Site web

La version pour mobile est en cours de réalisation.

### **Karl Campdoras-Ragon :**

Il travaille avec le groupe « marché », « commerce » et « parcours de santé ».

### **Philippe Kerninon**

#### SIVU L'Etoile

Le poste d'enseignant créé à la rentrée 2020 vient d'être officialisé et sera donc maintenu sur le RPI pendant plusieurs années.

Le vote du budget est prévu le 09/03 à Miers.

#### Bulletin communal

Le Petit Bulletin a été distribué par la Poste.

I. Cépède-Lascoste demande s'il serait possible de réaliser un bulletin tous les deux mois ou de faire des éditions spéciales, plutôt qu'un par trimestre.

A réfléchir.

#### Parc du Samayou

Les planches du terrain multisports sont à changer rapidement.

Il faudrait ajouter un panneau de signalisation interdisant l'accès aux auto/motos.

## **4) POINTS SUR LES DOSSIERS EN COURS**

### Cauvaldor

- Le vote du budget primitif est prévu le 8 mars 2021.  
Il y aura 73 000 000 € d'investissements sur le mandat.
- Le groupe « Service à la population » travaille sur un contrat local de santé avec l'ARS. Alvignac est concerné avec la maison de santé.  
Le médecin généraliste ayant prévu son départ à la retraite en 2022, il faut impérativement trouver un successeur.
- A. Terlizzi informe les élus de l'existence de la médiathèque numérique du Lot : pour un abonnement de 13 € par famille par an dans une médiathèque, il est possible d'y avoir accès.
- L'opération « Consom'Local » est prolongée jusqu'au 31/05/2021.
- Grand Hôtel : les services techniques de Cauvaldor vont venir sur site pour estimer le coût des travaux de sécurisation.

## **5) DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER**

Néant.

## **6) ENGAGEMENT DES DEPENSES AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA COMMUNE**

A. Terlizzi rappelle aux élus que pour permettre à la Commune de fonctionner jusqu'à l'adoption du budget, en application de l'article 1612-1 du Code Général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante peut autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses en section d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, hors remboursement de la dette.

Les élus, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décident d'ouvrir sur le budget 2021, dans l'attente du vote du budget primitif, des crédits :

- sur l'opération 78 - Espace Multi Activités pour :
  - le paiement de l'acompte n°1 de l'entreprise TPJ pour un montant de 20 462,69 € TTC,
  - le paiement de l'acompte n°1 de l'entreprise DE NARDI pour un montant de 48 926,02 € TTC.
  
- sur l'opération 47 – Aménagement village :
  - le paiement de l'installation du compteur électrique sur la Place du Marché par l'entreprise BARRIERE pour un montant de 1 405,20 € TTC,
  - le paiement de l'installation du coffret de protection du compteur électrique sur la Place du Marché par l'entreprise THAMIE pour un montant de 250,00 € TTC.

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer tout document relatif à cette décision.

## **7) MARCHE DU DIMANCHE MATIN – FONCTIONNEMENT 2021**

Point déjà vu en page 3.

## **8) DISSOLUTION DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT CÔTE ROUSSE**

A. Terlizzi rappelle aux élus que par délibération n°2015.44 en date du 24 septembre 2015 le conseil municipal a décidé la création du budget annexe du lotissement Côte Rousse.

Compte tenu du fait que l'ensemble des lots a été vendu, ce budget n'a plus lieu d'exister.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix :

- accepte la dissolution du budget annexe « Lotissement Côte Rousse »,
- autorise le maire à signer tout document relatif à cette décision.

## **9) DEMANDE DE FINANCEMENT - DETR 2021**

Le Maire rappelle que depuis plusieurs années la Commune d'Alvignac est engagée dans un programme de travaux sur les bâtiments publics.

En effet, il a été réalisé la rénovation du foyer rural et de la bibliothèque, des travaux d'amélioration de la performance énergétique avec une réhabilitation thermique des bâtiments scolaires.

La commune souhaite aujourd'hui modifier le système de chauffage du bâtiment « de la Poste ». Ce bâtiment a été refait et mis aux normes intérieurement en 1998. La toiture a été entièrement refaite en 2009.

Actuellement, il est occupé par les services de la Poste et le locataire de l'appartement communal. La rénovation énergétique de ce bâtiment public permettra d'améliorer les conditions d'habitations, de réduire l'empreinte environnementale ainsi que les coûts de consommation (charges de fonctionnement de la collectivité).

Un devis d'un montant total de 17 903,66 € HT, soit 21 484,39 € TTC a été présenté par l'entreprise HUET.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide :

- de solliciter de Monsieur le Préfet l'attribution d'une subvention de 8 951,83 € au titre de la DETR 2021,
- de solliciter de Monsieur le Président du Conseil Départemental l'attribution d'une subvention de 2 685,55 €,
- de solliciter de Madame la Présidente du Conseil Régional l'attribution d'une subvention de 2 685,55 €,
- d'autoriser le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

## **10) QUESTIONS DIVERSES**

### Marché de producteurs de Miers

A. Terlizzi donne lecture d'un courriel de Madame la Maire de Miers, informant les élus de la possibilité de participer au conseil d'administration de l'association gestionnaire des marchés de producteurs estivaux.

Préférant se concentrer sur le bon déroulement du marché organisé à Alvignac, aucun élu ne souhaite adhérer à cette association.

### Villages A-Venir

M. le Maire informe les élus que le dossier de candidature a été envoyé.

Seules 4 communes seront retenues sur une trentaine ayant candidaté.

### Parc du Samayou

Une réunion d'élus est programmée pour le mardi 2 mars à 20h30 au Foyer Rural afin de travailler sur la rénovation du local vestiaires/sanitaires.



Il faudra ensuite réunir les associations/utilisateurs de ce local pour définir les besoins.

Une fois ce travail effectué, un maître d'œuvre (architecte) sera recruté pour la mise en œuvre du projet.

Ce projet de rénovation doit être prêt avant fin novembre 2021 pour que les demandes de subventions puissent être envoyées dès la fin de l'année.

#### Transport à la demande

I. Cépède-Lascoste rappelle aux élus que dans le dernier Petit bulletin il est mentionné le service de transport proposé par la commune. A ce jour, ce qui existe est très pragmatique : un appel = un élu qui prend en charge le déplacement.

Elle souhaite savoir quels sont les élus qui seraient disponibles pour cette opération car suite au bulletin, il y a déjà eu 2 appels.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le Jeudi 25 Mars 2021 à 20h 30 au Foyer rural.

Fin de séance à 22h30

ALFRED MATHIEU  
TERLIZZI

ISABELLE CEPEDE-  
LASCOSTE

PHILIPPE KERNINON

DOMINIQUE  
POUJADE

JOEL STERNENBERG

JEAN-MARC BOUVET

KARL  
CAMPDORAS-RAGON

BERTRAND CLEDEL

QUENTIN SAURIN

DELPHINE AUVRAY

SYLVIE COMBALIER

MARYSE LASCOTE

BEATRICE PARET

SANDRA RITTER

JOSIANE ROCHER